Règlement Jeu Web Banane TAS

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE
La société **«** UGPBAN : Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique**,** société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000€**,** dont le siège social est situé Bois Rouge - 97224 DUCOS (Martinique) et l'établissement secondaire au 38, rue du Séminaire - Centra 401 94616 Rungis Cedex, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Fort-de-France sous le numéro 450 833 314 00047 (ci-après la « société organisatrice ») organise du 08/07/2019 (00h00) au 28/07/2019 (23h59), selon les enseignes (détail des dates dans l'article 4 du présent règlement), inclus), un jeu Tirage au sort avec obligation d'achat intitulé **« Grand Jeu Banane Française »** (ci-après le Jeu) selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 - ACCEPTATION DU REGLEMENT
La participation au Jeu implique l'acceptation sans aucune réserve par le participant du présent règlement, et du principe du Jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du prix qu'il aurait pu éventuellement gagner, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION
Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure quelle que soit sa nationalité, résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) ayant acheté au minimum 1kg de Bananes de Guadeloupe & Martinique dans l'un des magasins participant à l'opération.

<u>Liste des enseignes participantes et dates de jeu :</u>

- Cora et Record : du 8 juillet 2019 au 14 juillet 2019 inclus
- Auchan (Scofel Strasbourg) : du 8 juillet 2019 au 14 juillet 2019 inclus
- Intermarché : du 8 juillet 2019 au 14 juillet 2019 inclus
- Match : du 15 juillet 2019 au 21 juillet 2019 inclus
- Leclerc : du 15 juillet 2019 au 21 juillet 2019 inclus
- Carrefour : du 22 juillet 2019 au 28 juillet 2019 inclus
- Système U : du 22 juillet 2019 au 28 juillet 2019 inclus

Ne peuvent participer les personnes impliquées directement ou indirectement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du jeu, ainsi que les membres de leur famille.

Pour pouvoir participer au Jeu, il est également nécessaire de disposer d'un accès à Internet et d'une adresse électronique valide. Toute inscription par un autre moyen (téléphone, télécopie, courrier postal, etc.) ne pourra être prise en compte. Il appartient au participant de bien s'assurer que les informations communiquées sont valides, et que notamment l'adresse électronique fonctionne normalement. Dans le cas contraire, le gain éventuel ne pourra pas être attribué. Il est ainsi précisé qu'aucune réclamation ne pourra être acceptée si le participant a indiqué une adresse électronique invalide, ou s'il est empêché pour une quelconque raison de lire son courrier électronique.

La participation est strictement nominative. Le joueur ne peut en aucun cas jouer sous un ou plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses e-mail (et ce quel que soit le nombre d'adresses

électroniques dont il dispose) ou à partir d'un compte joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne qu'elle-même.

ARTICLE 4 – PRINCIPE, MODALITES DE PARTICIPATION AU JEU ET DATES DE JEU

Le jeu étant lié à l'acte d'achat, il est demandé aux participants de conserver leurs tickets de caisse et timbre (sticker) présent sur la main de Banane de Guadeloupe & Martinique.
Le Jeu est accessible à l'adresse www.bananeofficielletdf.fr du 08/07/2019 (00h00) au 28/07/2019 (23h59) inclus (heure France métropolitaine ; la date et l'heure des connexions des joueurs, telles qu'enregistrées par les systèmes informatiques de la Société **UGPBAN** faisant foi).

La Société organisatrice fera ses meilleurs efforts pour que l'offre soit accessible sur internet 24h sur 24 directement à l'adresse www.bananeofficielletdf.fr, sans être tenue à une obligation de résultat.
Pour participer au Jeu et tenter de gagner l'une des dotations mises en jeu par tirage au sort, il suffit de :

1. **Acheter au minimum 1kg de bananes de la marque Banane de Guadeloupe & Martinique** entre le 08/07/2019 et le 14/07/2019 inclus pour les magasins Cora et Record et Intermarché et pour les magasins Auchan de la plateforme Scofel Strasbourg, entre le 15/07/2019 et le 21/07/2019 inclus pour les magasins Match et Leclerc, entre le 22/07/2019 et le 28/07/2019 pour les magasins Carrefour et Système U
2. Se connecter sur le site www.bananeofficielletdf.fr
3. De cliquer sur le bouton « JOUER »
4. Remplir le formulaire de participation avec son nom, prénom, adresse postale complète, adresse e-mail, numéro de téléphone
5. De choisir l'enseigne dans laquelle les bananes ont été achetées et de mentionner la date d'achat des bananes
6. De télécharger la photo ou le scan du ticket de caisse du produit acheté
7. De télécharger le scan ou la photo du timbre (sticker) présent sur la main de bananes
8. Lire et accepter le présent règlement du Jeu en cochant la case prévue à cet effet
9. Accepter ou non de recevoir des actualités et promotions de la part de Banane de Guadeloupe& Martinique en cochant la case prévue à cet effet
10. De valider le formulaire pour enregistrer sa participation au tirage au sort prévu le 21/08/2019

Il sera autorisé plusieurs participations par foyer (même nom, même adresse postale et/ou même adresse mail).
Il ne sera autorisé qu'une seule dotation par foyer (même nom, même adresse postale et/ou même adresse mail).

Toute inscription inexacte ou incomplète ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Ne seront notamment pas prises en considération les inscriptions dont les coordonnées sont frauduleuses, inexactes ou incomplètes ou celles qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement, celles adressées après la fin du Jeu.
Si la société organisatrice soupçonne une fraude, elle se réserve la possibilité de supprimer la participation et donc le gain éventuel, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait

ARTICLE 5 – DOTATIONS
5.1 Dotations mises en jeu par Tirage au sort

- 5 vélos par enseigne (soit 35 vélos au total) d'une valeur unitaire commerciale **de 649€ TTC**
- 5 casquettes par enseigne (soit 35 casquettes au total) d'une valeur unitaire de **6.82€ TTC**
- 5 sacs à dos par enseigne (soit 35 sacs à dos au total) d'une valeur unitaire de **5.01€ TTC**
- 50 gourdes par enseigne (soit 350 gourdes au total) d'une valeur unitaire de **2.16€ TTC**

Les dotations seront adressées par voie postale à l'adresse postale des gagnants renseignée lors de son inscription sous 6 à 8 semaines.

5.2 Généralités
La Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de perte et/ou de détérioration du (des) lot(s) par La Poste ou en cas de fonctionnement défectueux des services de La Poste.
Chaque lot offert est nominatif et ne peut pas être attribué à une autre personne. Chaque lot est non échangeable et ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et est non cessible.
En cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 6 – DEPÔT DU REGLEMENT
Le présent règlement est déposé à l'étude de la Selarl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble "Le Grassi" - Impasse
Grassi.
Le règlement est disponible gratuitement sur le site www.bananeofficielletdf.fr.
En cas de différence entre l'extrait de règlement et le règlement complet, la version complète déposée chez l'huissier prévaudra.

ARTICLE 7 – AUTORISATION DE COMMUNICATION DES NOMS DES GAGNANTS
La participation au présent Jeu emporte, au profit de la Société Organisatrice, l'autorisation de publier, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au Jeu, les noms, initiale du prénom des gagnants sans que cette utilisation ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de sa dotation.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE
La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La Société Organisatrice ne garantit pas que le site Internet et/ou le Jeu fonctionne sans interruption, qu'ils ne contiennent pas d'erreurs informatiques ni que les défauts constatés seront corrigés.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement technique du Jeu, si les Participants ne parviennent pas à se connecter au site du Jeu ou à jouer, si les données relatives à l'inscription d'un Participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le Participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription) ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques. Les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

La Société Organisatrice ne saurait de la même manière être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant d'améliorer les capacités/résultats des options proposées par l'application de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.
A cet égard, la Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation et/ou les résultats du Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.
La Société Organisatrice se réserve également le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

ARTICLE 9 - DONNEES PERSONNELLES
Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation du jeu et à l'attribution de la dotation au gagnant. Elles sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice dans le cadre du jeu et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord des participants donné lors de son inscription en cochant la case prévue à cet effet
Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur, les informations sont collectées par OXONE TECHNOLOGIE en sa qualité de prestataire technique agissant au nom et pour le compte de Société organisatrice dans le cadre de l'organisation du jeu. Ces données sont collectées pour les besoins de la présente offre et pourront également être utilisées, moyennant l'accord des participants, pour recueillir l'avis du consommateur sur la promotion commerciale, ainsi qu'à des fins d'enquêtes de satisfaction, d'élaboration de statistiques ou d'organisation de jeux concours similaires de la Société organisatrice. OXONE TECHNOLOGIE prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions de la loi précitée. Le consommateur bénéficie en outre d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données personnelles le concernant. Afin d'exercer ces droits, le consommateur pourra adresser sa demande, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité par voie électronique, à l' adresse mail suivante: dpo@ugpban.com en mentionnant **« Grand Jeu Banane Française »** dans l'objet du message.
Les données collectées seront conservées pour une durée maximum de 3 ans à compter de la date de fin du jeu, conformément au référentiel de durée de conservation des données dans le cadre

d’une relation commerciale et marketing telle que définie par la CNIL puis seront automatiquement détruites à l’exception des participants ayant donné leur accord pour recevoir des offres de la part de Banane de Guadeloupe & Martinique au moment de leur inscription au jeu conformément à l’article 4 du présent règlement, auquel cas les données seront conservées pendant une durée de trois ans.

ARTICLE 10 – DEPOT ET COOKIES

Le consommateur est informé du dépôt de Cookies sur son disque dur lors de sa navigation sur le site internet. Un Cookie est une information (petit fichier généralement constitué de lettres et de chiffres) envoyée par un site internet et déposée sur le disque dur du consommateur lors de l’accès au site. Il permet d’enregistrer temporairement des informations relatives à la navigation sur le site. Les Cookies déposés sur le site permettent notamment au consommateur d’avoir accès à des produits et services pour lesquels il a manifesté un intérêt par le biais de publicité ciblée et d’établir des statistiques de fréquentation. OXONE TECHNOLOGIE demandera au consommateur l’autorisation de déposer et stocker des cookies dans son navigateur à l’occasion de ses visites sur le site. Le consommateur peut à tout moment exprimer et modifier ses souhaits en matière de Cookies. Il dispose également de la faculté de s’opposer au dépôt en désactivant les Cookies de son navigateur.

Que sont les cookies ?

Les cookies sont des petits fichiers installés sur votre appareil, qui remplissent différentes fonctions, et notamment vous permettent de naviguer entre les pages avec efficacité, se souviennent de vos préférences et, en règle générale, améliorent votre expérience.

Sous réserve d'obtenir votre consentement lorsque la loi applicable l'exige, nous utilisons des cookies afin d'améliorer l'utilisation et la fonctionnalité de notre Site, et de mieux comprendre la façon dont les visiteurs utilisent nos médias numériques, ainsi que les outils et services qui y sont proposés. L'utilisation des cookies vous permet de gagner en fluidité lors de vos consultations et évalue vos déplacements sur notre Site avec davantage de précision.

Quels sont les cookies utilisés sur le Site et comment désactiver ces cookies ?

Cookies installés sur le site	
essentiels/analytiques	Certains cookies de ce Site sont indispensables et essentiels à l'utilisation de ce Site et de certaines de ses fonctionnalités (filtre d'âge). D'autres sont utilisés aux fins d'optimiser votre navigation sur notre Site ou encore d'établir des statistiques anonymes et volumes de fréquentation et d'utilisation de divers contenus, rubriques, etc... du Site nous permettant d'améliorer l'intérêt de nos services ou encore aux fins de vous fournir des contenus en rapport avec vos centres d'intérêt.

Vous trouverez ci-dessous la liste des cookies utilisés sur le site de jeu, leur finalité et comment les désactiver.

A l'exception des cookies dits « essentiels », que vous ne pouvez pas désactiver, ces cookies peuvent être désactivés à tout moment, individuellement ou en totalité.

Nous vous informons toutefois que certains paramétrages que vous pourriez effectuer seront susceptibles de modifier votre navigation sur le Site et vos conditions d’accès à certains services nécessitant l’utilisation de cookies.

Conformément aux recommandations de la CNIL, les cookies sont conservés pour une durée maximale de 13 mois.

Cookies tiers

L'utilisation du site de jeu développé par OXONE TECHNOLOGIE peut entraîner l'installation de certains cookies émis par des tiers (agences de communication, société de mesure d'audience, réseaux sociaux, YouTube, ...) qui ne sont pas contrôlés par nous. L'émission et l'utilisation de cookies par des tiers, sont soumises aux politiques de confidentialité de ces tiers.

Liste des cookies strictement nécessaires

Nom	Placé par	Usage	Durée
JSESSIONID	OXONE TECHNOLOGIE	Technical	Session
JSESSIONIDBIP	OXONE TECHNOLOGIE	Technical – BigIP	Session
PHPSESSID	OXONE TECHNOLOGIE	Technical - another platform	Session

Liste des cookies de mesure d'audience

Nom	Placé par	Usage	Durée
_utmc	Google Analytics	Website Analytics	13 months
_utma	Google Analytics	Website Analytics	6 months
_utmz	Google Analytics	Website Analytics	24 hours

Ce site utilise Google Analytics : les données générées par les cookies concernant votre utilisation du site (y compris votre adresse IP) seront transmises et stockées par Google sur des serveurs situés aux Etats-Unis. En utilisant ce site internet, vous consentez expressément au traitement de vos données nominatives par Google dans les conditions et pour les finalités décrites ci-dessus

Comment refuser et/ou désinstaller des cookies ?

Sur un ordinateur

Vous pouvez désinstaller ces cookies de deux manières.

D'une part, grâce à votre navigateur Internet, vous pouvez consulter les cookies déjà installés sur votre ordinateur, et les supprimer un à un par type de cookie comme indiqué dans le bandeau ou tout d'un coup.

- Navigateur Apple Safari : rubrique « Confidentialité » dans le menu « Préférences », espace dédié aux « Cookies et autres données de site Web » ;
- Navigateur Google Chrome : rubrique « Confidentialité » dans le menu « Paramètres », sous-rubrique « Paramètres de contenus », espace dédié aux « Cookies et données du site » ;
- Navigateur Microsoft Internet Explorer : menu « Outils », rubrique « Options Internet », puis « Général » puis « Historique de navigation », puis « Paramètres », fenêtre « Paramètres des fichiers Internet temporaires et de l'historique » et enfin, « Afficher les fichiers » ;
- Navigateur Mozilla Firefox : menu « Outils », rubrique « Options », sous-rubrique « Vie privée », fonctionnalité dédiée « Supprimer des cookies spécifiques ».

Par ailleurs, vous pouvez paramétrer votre navigateur Internet aux fins de bloquer ou de recevoir un avertissement pour toute installation de cookie. Les étapes à suivre diffèrent selon chaque navigateur, mais vous pouvez trouver des instructions dans le menu « Aide » de ce dernier. Le paramétrage du navigateur peut être réalisé indépendamment sur chacun des terminaux que vous utilisez pour accéder au site de jeu

Sur un smartphone ou une tablette
Vous pouvez désinstaller ou supprimer ces cookies selon les méthodes suivantes :

- Navigateur Android : rubrique « Confidentialité et sécurité» dans le menu « Paramètres », de là vous avez accès aux fonctionnalités « Vider le cache », « Effacer les mots de passe » « Effacer tous les cookies », «Effacer les données de formulaire » et « Effacer les mots de passe ». Vous pouvez également paramétrer ces fonctionnalités afin de ne plus enregistrer de cookie.
- Navigateur Google Chrome : dans le menu « Paramètres » dans la catégorie « Options avancées », puis « Effacer données navigation », puis les données que vous souhaitez supprimer.
- Navigateur Apple sous iOS 8 : touchez « Réglages » puis dans l'onglet « Safari » sélectionner « Bloquer les cookies » et choisissez l'une des options proposées : « Toujours autoriser, N'autoriser que les sites Web visités, N'autoriser que les sites Web actuellement ouverts, ou Toujours bloquer ». Sous iOS 7 ou version antérieure, vous pouvez choisir entre les options « Jamais, Des tierces parties et annonceurs, et Toujours ».
  La désinstallation ou le blocage des cookies utilisés sur le site de jeu peut affecter voire prévenir votre utilisation du site

ARTICLE 11 – DECISIONS DE LA SOCIETE ORGANISATRICE
La Société Organisatrice se réserve la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement et à prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation du règlement.
La Société Organisatrice en informera les Participants par tout moyen de son choix.
La Société Organisatrice se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le Jeu, sans préavis, si les circonstances l'exigent.
La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE
Le présent règlement est soumis à la loi française.
Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante au plus tard le 21/08/2019 :

« Grand Jeu Banane Française »
PGMS BP 15
13717 – ROQUEVAIRE CEDEX

Et au plus tard trente jours après la date de fin de Jeu telle qu'indiquée au présent règlement.
Le litige, à défaut de pouvoir régler amiablement le différend, sera porté devant le Tribunal d'Instance ou Tribunal de Grande Instance compétent selon le domicile du consommateur.

ARTICLE 13 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION ET DES FRAIS DE CONSULTATION DU REGLEMENT COMPLET

Le remboursement des frais de la connexion Internet nécessaire à la consultation du règlement ainsi qu'à la participation à l'offre peut être obtenu sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (mentionnée à l'article 12 ci-dessus), en précisant la date et l'heure exacte de connexion, sur la base forfaitaire de 10 minutes de connexion, soit un total de 0,20 euros TTC, sous réserve de vérification par la société organisatrice de la participation effective du demandeur.

Les demandes de remboursement doivent être envoyées par courrier postal avant le 21/08/2019 minuit heure France métropolitaine (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse du jeu (mentionnée à l'article 12 ci-dessus), accompagnées des coordonnées bancaires IBAN BIC, ainsi que de l'indication de la date, heure et durée de sa connexion au site Internet, la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès auquel il est abonné, faisant apparaître les dates et heures de sa connexion au site.

Il est précisé que certains fournisseurs d'accès à Internet offrant une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, leur accès au site du présent Jeu s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment la connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site internet www.bananeofficielletdf.fr et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Toute demande de remboursement illisible, raturée, incomplète ou encore expédiée hors délai (cachet de la Poste faisant foi) ne pourra être traitée. Aucune demande de remboursement ne pourra être effectuée par téléphone. Le remboursement sera effectué par virement bancaire dans un délai moyen de 6 à 8 semaines environ à partir de la date de réception de la demande écrite des participants. En tout état de cause, il ne sera accepté qu'une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse postale et/ou même adresse mail) pendant toute la durée du Jeu et uniquement dans le cadre de la participation au Jeu objet du présent règlement.